

COMMUNE DE PONTVALLAIN

ASSAINISSEMENT 2025

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Introduction

Pigeon Eau & Solutions – Rapport Annuel du Délégué Assainissement 2025

Monsieur le Maire,

C'est avec plaisir que nous vous adressons le Rapport Annuel du Délégué de l'année 2025 pour la commune de Pontvallain.

Ce rapport a pour objectif de faire le point sur les différentes actions que nous avons menées au cours de l'année écoulée, de vous présenter les résultats obtenus et de définir les perspectives pour l'année à venir.

Il s'inscrit dans une démarche de transparence et de responsabilité, conformément aux valeurs que nous partageons et défendons.

Nous tenons à vous remercier pour la confiance que nous avez accordée tout au long de cette année. Votre soutien a été un élément essentiel à la réalisation de nos missions.

Nous espérons que ce rapport vous apportera toutes les informations nécessaires pour apprécier le travail accompli et pour envisager les défis à venir.

Gilles DE LA RIVIERE

Directeur Général, PIGEON Eau & Solutions



Table des matières

1.	L'essentiel de l'année.....	5
1.1.	Dispositif à votre service.....	6
1.1.	Les chiffres clés.....	7
1.2.	Comparatif des chiffres clés.....	8
1.3.	Les données du service.....	8
-	Performance de l'usine de dépollution.....	8
-	Exploitation du patrimoine.....	8
-	Traitement des boues.....	8
1.4.	Les indicateurs de performances.....	9
1.5.	Proposition d'amélioration.....	11
2.	Le contrat.....	11
3.	Présentation de l'entreprise.....	11
	Présentation de l'organisation PIGEON EAU & SOLUTIONS.....	11
4.	Le patrimoine de service.....	15
4.1.	L'inventaire des installations.....	15
4.1.1.	Station de traitement des eaux usées.....	15
4.1.2.	Postes de refoulement.....	16
4.1.3.	Linéaire du réseau.....	16
4.1.4.	Accessoires de réseau et branchements.....	16
4.1.5.	L'analyse du patrimoine.....	16
5.	Qualité du service.....	18
5.1.	Exploitation des réseaux de collecte.....	18
5.1.1.	Réponses aux DT et DICT.....	18
5.1.2.	Surveillance du réseau.....	18
5.2.	Exploitation des postes de relèvement.....	21
5.2.1.	Consommation électrique.....	21
5.2.2.	Tâches d'exploitation et de maintenance.....	21
5.3.	Exploitation du système de traitement.....	23
5.3.1.	Bilan d'exploitation et conformités par station.....	23
5.3.2.	Exploitation des ouvrages de traitement.....	25
5.4.	Bilan de la relation client.....	27
5.4.1.	Evolution du nombre de clients de l'assainissement collectif.....	27
5.4.2.	Prix du service de l'assainissement.....	28
6.	Compte de délégation.....	28
6.1.	Care.....	28

6.2.	L'encaissement et le recouvrement.....	31
6.3.	Situations de biens et des immobilisations.....	31
6.3.1.	Renouvellement.....	31
6.3.2.	Travaux neufs.....	Erreur ! Signet non défini.



1. L'essentiel de l'année

JANVIER

09/01/2025 : Contrôles réglementaires des installations

24/01/2025 : Curage des postes de refoulement

28/01/2025 : PR entrée STEP : Remplacement pompe 1 type XFP-PE1-100C N/S 301168631 + poire de niveau bas

FEVRIER

18/02/2025 : Station : Remplacement de la pompe de recirculation

19/02/2025 : PR route de Mayet : Remplacement des barres de guidage

20/02/2025 : Station : Remplacement de l'agitateur du bassin

MARS

27/03/2025 : remplacement pompe 2 de recirculation remise a 0 compteur 10020hr

JUIN

11/06/2025 : PR maison retraite : Remplacement de la sonde piézométrique

12/06/2025 : Curage préventif du réseau

12/06/2026 : Inspection caméra sur le réseau

SEPTEMBRE

29/09/2025 : Curage des postes de refoulement

DECEMBRE

02/12/2025 : PR Maison de retraite Remplacement du S530

19/12/2025 : Réalisation du géoréférencement classe A du réseau

1.1. Dispositif à votre service

ZA du Coutier, 72400 Cherré-Au

Secteur et agence de Pigeon TP

Du Lundi au vendredi - De 8 h 00 à 12 h 00 et De 13 h 30 à 17 h 00

Pour toute demande ou réclamation : 02 43 60 18 18

Pour toutes les urgences techniques : 07 85 13 03 08

Le service d'urgence 24h/24 et 7j/7 :

En dehors des heures d'ouverture ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casse de canalisations
- Dépannages d'installations tels que Station d'épuration et postes de relèvements
- Débouchage de branchements d'assainissement

Ainsi, notre équipe d'astreinte composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables jour et nuit. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

Vos interlocuteurs :

Chef de Secteur	Yohann COLLIN	07 85 13 03 08	Yohann.collin@groupe-pigeon.com
Directeur Général	Gilles DE LA RIVIERE	06 45 75 62 10	Gilles.delariviere@groupe-pigeon.com
Chef d'Agence	Anthony LEBRETON	06 47 33 07 25	anthony.lebreton@groupe-pigeon.com

1.1. Les chiffres clés



Nombre d'habitants desservis

961



Assiette

11 342 m³



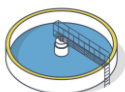
Nombre de clients abonnés

472



Volume traité

45 785 m³



Nombre d'installations de dépollution

1



Nombre de postes de relevage

2



Capacité de dépollution

1 500 E.H.



Longueur du réseau

10 km



Boues évacuées

0 m³



Précipitations

525 mm

1.2. Comparatif des chiffres clés

	2024	2025
Délegataire	Véolia	Pigeon Eau & Solutions
Nombre de commune desservies	1	1
Nombre total d'abonnés	472	472
Nombre de branchements neufs	1	1
Linéaire de réseau	9 967 ml	9 967 ml
Nombre de postes de relèvement	2	2
Nombre d'usines de dépollution	1	1
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	1 500 E.H	1 500 E.H
Assiette totale de la redevance	40 227 m ³	39 781m ³
Volume assujettis à l'assainissement	57 075 m ³	45 785 m ³
Volume traités	57 075 m ³	45 785 m ³
Taux de conformités des bilans réalisés	100%	100%
Masse de refus de dégrillage évacués	3.0 t	0.0 t
Quantité de boues évacuées (m³)	0 m ³	0 m ³
Longueur de canalisations curée	780 ml	1 400 ml
Nombre de désobstructions sur réseau	1	2

(*) Données clientèles transmises par le délégataire en eau potable suivant reversement surtaxe sur la période concernée.

1.3. Les données du service

- **Données clientèle**
En 2025, le nombre d'usagers s'établit à **472 clients**. L'assiette de redevance est de **39 781 m³**.
- **Performance du réseau de collecte**
En 2025, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte est de **105**
- **Performance de l'usine de dépollution**
La station a traité en moyenne 125 m³/j sur l'année 2025, soit 55 % de sa capacité nominale.
La charge organique moyenne reçue par la station est de 38,14 de DBO5 kg/j, soit 42 % de sa capacité nominale.
La conformité réglementaire des rejets à l'arrêté préfectoral est de 100 %.
- **Exploitation du patrimoine**
Le nombre d'interventions sur réseau, en curatif, est de 2.

La longueur de canalisations curées est de 1 400 ml
- **Traitement des boues**
En 2025, aucune évacuation de boues réalisée sur la période.

1.4. Les indicateurs de performances

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
 - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie " Présentation du service \ Le contrat"
 - L'estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou
 - (1), le nombre d'abonnements, l'évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - Les linéaires de réseau de collecte des eaux usées de type unitaire (1) et séparatif (1) sont détaillés dans la partie "La présentation du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les réseaux"
 - Le nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1) est répertorié dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - La quantité de boues issues des ouvrages d'épuration est présentée dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de traitement \ L'exploitation des ouvrages de traitement"
- La tarification du service de l'assainissement et les recettes du service :
 - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m³ sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Le prix du service de l'assainissement"
 - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
 - Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1) figure dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) est présenté dans la partie "La qualité du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour / L'analyse du patrimoine".
 - Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers, le nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage et l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - Le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Agence Française pour la Biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparaît également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

- L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif et le taux de conformité des dispositifs associés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ L'assainissement non collectif"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Pour chaque donnée et indicateur nous avons indiqué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs>

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :

(1) : producteur de l'information = Collectivité

(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2024	2025	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif (1)	961	961	Nombre	C
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	472	472	Nombre	C
Caractéristique technique	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1)	0	0	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire (1)	0,074	0,081	km	A
Caractéristique technique	VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (1)	9,175	9,886	km	A
Caractéristique technique	D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	0	0	TMS	A
Tarification	D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	3,21	2,91	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	84	105	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (2)	Non	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	0	0	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	-	-	€	C

1.5. Proposition d'amélioration

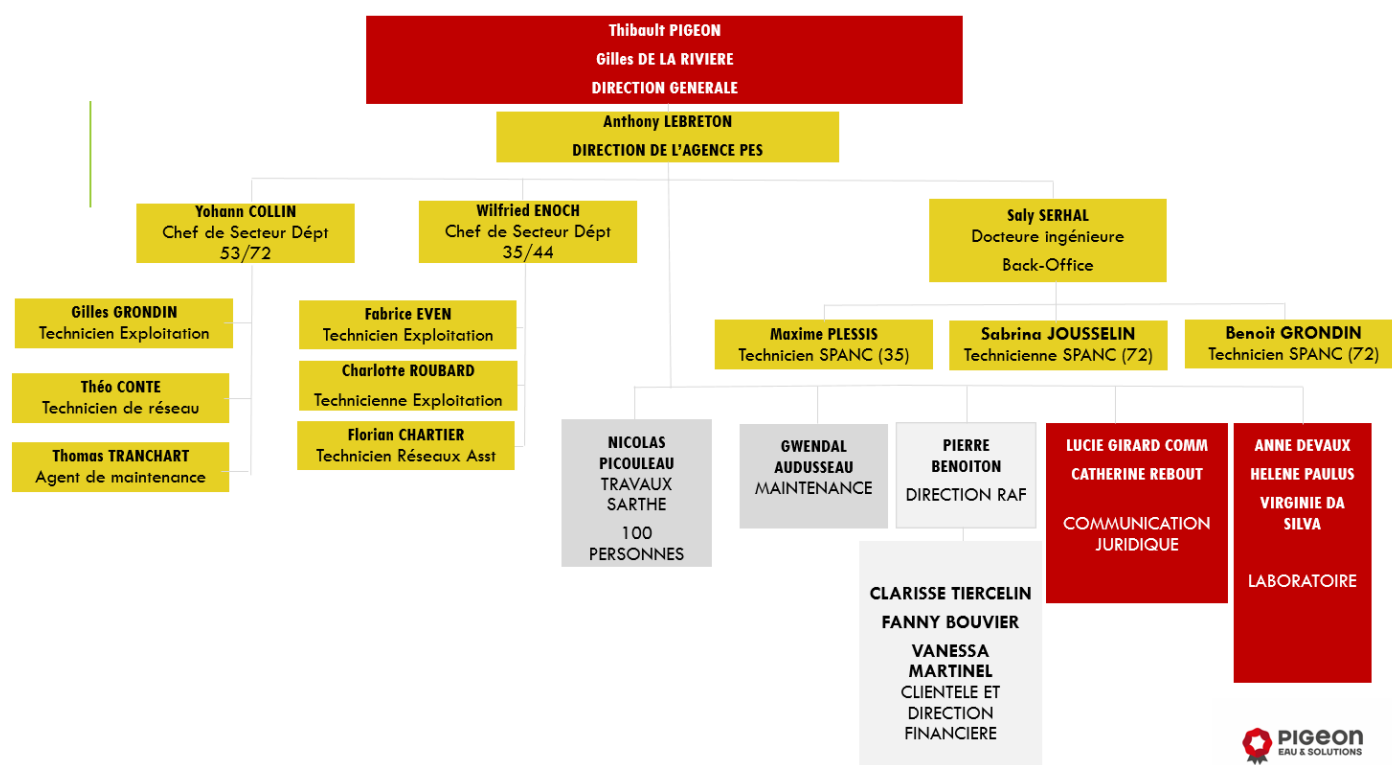
L'année 2025 a vu une pluviométrie qui a baissé de 45% par rapport à 2024 et confirmant également une baisse du volume entrant qui a aussi diminué de 20 % sur la station d'épuration.

2. Le contrat

➤ Déléataire	Pigeon Eau & Solutions
➤ Périmètre de service	Pontvallain
➤ Nature du contrat	Affermage
➤ Date de début du contrat	01/01/2025
➤ Date de fin du contrat	31/12/2032
➤ Avenant du contrat	Pas d'avenant en 2025

3. Présentation de l'entreprise

Présentation de l'organisation PIGEON EAU & SOLUTIONS



NOS SOLUTIONS POUR LES CYCLES DE L'EAU





RÉACTIVITÉ

LE GROUPE PIGEON

Au service de l'aménagement du territoire depuis 1929

L'eau constitue une ressource stratégique qu'il est indispensable de préserver et d'optimiser au niveau des réseaux amont au travers de quatre leviers principaux :

1. La réduction des pertes et des fuites, qui représentent aujourd'hui 20% en moyenne au niveau national, avec de fortes disparités régionales,
2. L'amélioration de la gestion du réseau, des canalisations et des infrastructures,
3. Le développement de solutions fondées sur la Nature pour assurer une distribution d'eau de qualité,
4. Le déploiement de la réutilisation des eaux non conventionnelles (usées urbaines, eau de pluie, etc.).

C'est pour répondre à ces enjeux collectifs et accompagner ses clients et ses partenaires industriels dans la mise en œuvre de solutions durables et performantes que le Groupe Pigeon a créé Pigeon Eau & Solutions, réunissant les multiples compétences métiers internes au sein d'une structure dédiée.

Groupe familial et indépendant depuis 1929, le Groupe Pigeon accompagne ses clients dans leur projet d'aménagement du territoire au travers de ses différentes branches (carrières, travaux publics, béton, chaux) et de son laboratoire d'ingénierie et de R&D. Ses 2 000 collaborateurs mettent en œuvre au quotidien leurs savoir-faire, en capitalisant sur les ressources d'un groupe régional intégré, couplées à la réactivité d'un réseau de 130 agences et sites de production.



NOTRE EXPERTISE

en traitement de l'eau

SYNERGIE DU GROUPE PIGEON POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT : Ressources et compétences historiques

- **Laboratoire de 90 personnes** dont 1 pôle dédié à l'Environnement / l'Eau et l'Assainissement ;
- **5 filiales TP** expertes en pose de réseaux AEP EP EU (200 personnes) ;
- **55 carrières** ;
- **10 stations d'épurations** exploitées en propre ;
- **Personnel expérimenté** en exploitation de stations d'épuration (+ de **20 ans d'expérience**) ;
- **1 solution** d'hygiénisation des boues liquides provenant des stations d'épuration, à base de chaux vive.



TRANSPARENCE

POUR UNE GESTION OPTIMALE de vos eaux, choisissez l'une de nos solutions :

Afin de participer à l'équilibre et à la préservation des milieux naturels, le Groupe Pigeon, au travers de sa filiale Pigeon Eau & Solutions, propose une offre de services destinée à accompagner les industries et les collectivités dans la gestion de leurs cycles de l'eau notamment grâce à la valorisation des actifs du Groupe comme les carrières.

INDUSTRIE ASSAINISSEMENT

- expertise diagnostic - essais laboratoires - essais pilotes
- construction sous engagement d'entreprise générale avec garantie de résultats
- prestations de services
- exploitation
- travaux réseaux Eaux pluviales, Unitaires, Séparatifs

COLLECTIVITÉS

- prestation de services eau potable - exploitation
- prestation de service eaux usées - exploitation
- concession eaux usées - exploitation
- travaux réseaux EU - exploitation & construction

GRAND CYCLE DE L'EAU & PETIT CYCLE DE L'EAU

- intégration de certaines de nos carrières comme lien du petit et grand cycle de l'eau
- soutien des cours d'eau en tête de bassin
- soutien des agriculteurs pour l'irrigation
- fourniture d'eau industrielle
- réserve d'eau brute pour les stations d'eau potable



EXPERTISE



DISPONIBILITÉ



PROXIMITÉ

4. Le patrimoine de service

4.1. L'inventaire des installations

4.1.1. Station de traitement des eaux usées

	Description	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité hydraulique (m ³ /j)	Date de mise en service
Pontvallain- Route du Lude- Le Pré Frautereau	Boues activées aération prolongée (très faible charge) avec des filtres plantés de roseaux	90	228	01/12/20211



Figure 1 : Vue aérienne de la station d'épuration (Source geoportail.fr)

4.1.2. Postes de refoulement

Inventaire des installations de relevage		
Commune	Site	Année de mise en service
Pontvallain	Poste de RELEVEMENT - ROUTE DE MAYET	2016
Pontvallain	Poste de RELEVEMENT - BOULEVARD DUBOIS	1996

4.1.3. Linéaire du réseau

Linéaire de canalisation par nature et matériaux	
Réseau	Linéaire
Longueur totale du réseau (ml)	9 967
Canalisations eaux usées (ml)	9 886
<i>dont gravitaires (ml)</i>	9 175
<i>dont refoulement (ml)</i>	711
Canalisations unitaires (ml)	81
<i>dont gravitaires (ml)</i>	81

4.1.4. Accessoires de réseaux et branchements

Inventaire des principaux accessoires du réseau			
Désignation	2024	2025	Evolution
Branchements publics eaux usées	461	466	+1%
Regards réseau	388	356	-8%
Déversoirs d'orage	0	0	0%

4.1.5. L'analyse du patrimoine

Le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement impose de nouvelles obligations en matière de description des réseaux d'eaux usées à travers l'Indice de connaissance de gestion patrimoniale du réseau. Cet indice de connaissance doit atteindre la note minimale de 40/45. La cotation minimale repose avant tout sur le descriptif détaillé de 50% du linéaire, d'une part pour le diamètre et le matériau et, d'autre part, sur l'âge ou la date de pose des canalisations (cf. Arrêté du 2 déc. 2013).

Le détail de la notation de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale du contrat est donné ci-après.

Si votre indice de connaissance patrimoniale est inférieur à 40, un plan d’actions doit être établi pour enrichir la connaissance du patrimoine sur la nature, le diamètre et la date de pose ou l’âge des collecteurs. Votre plan d’action doit vous amener à obtenir un taux de connaissance de 80% sur chacun des critères. Pour améliorer la connaissance des dates de pose, nous conseillons de procéder à l’analyse des archives, ou réaliser un travail de mémoire avec d’anciens élus ou habitants des communes. La nature des matériaux s’améliorera avec nos investigations sur les réseaux, dans le cadre de l’exploitation.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		
Partie	Descriptif	2025
Partie A : Plan des réseaux	VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (oui : 10 points / non : 0 point)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (oui : 5 points / non : 0 point)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.252 et VP.254 avec VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.252, VP.253 et VP.254)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (0 à 5 points)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.255 - Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	15
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.258 - Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	5
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, débouchage, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		
Partie	Descriptif	2025
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	60
TOTAL (indicateur P202.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	105

5. Qualité du service

5.1. Exploitation des réseaux de collecte

5.1.1. Réponses aux DT et DICT

Nombre de réponses aux DT et aux DICT	
Type de réponses	
	RDICT
	RDT
	RDT-RDICT conjointe
Total	3

5.1.2. Surveillance du réseau

L'exploitation du réseau s'effectue via des inspections télévisées, des contrôles de branchements, des tests à la fumée ainsi que des interventions en astreinte.

Nous mettons en œuvre des dispositions particulières pour connaître et maîtriser les causes de la présence des eaux parasites et réduire par la suite leur pourcentage :

- 1- Les enquêtes de non-conformité des branchements accompagnés par des tests au colorant.
- 2- Exploitation des données issues du diagnostic permanent, basée notamment, sur l'activité postes de relèvement entre 1 h 00 et 4 h 00 du matin en fonction des niveaux de nappes et de la pluviométrie.
- 3- Investigations sur le terrain permettant de mettre en évidence les endroits où s'introduisent les eaux claires parasites pour pouvoir ensuite mieux les éradiquer grâce notamment à :
 - Des passages caméra ITV
 - Des tests à la fumée

Les enquêtes de conformité de branchements

Les enquêtes de contrôle des branchements sont réalisées afin de vérifier le raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement. Ces contrôles sont faits en cas de vente d'une maison ou dans le cadre contractuel.

Le contrôle du branchement s'effectuera de la manière suivante :

- Un premier essai depuis le domaine public permettra de vérifier le raccordement correct ou non des boîtes de branchements – quand elles existent – aux réseaux d'assainissement de la rue
- Des contrôles successifs des points d'évacuation au réseau seront alors réalisés afin d'identifier précisément d'éventuelles erreurs de raccordement avec du colorant et un générateur de fumée.

Enquête de conformités de branchements			
	2024	2025	N/N-1
Nombre de contrôle de raccordement pour vente	10	14	+28%
Nombre de contrôle de raccordement contractuel	0	0	
Nombre de non-conformité identifiés	2	0	
Total	10	14	

Les interventions en dépannage

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'interventions :

Interventions en dépannage						
	2024	2025	2026	2027	2028	Evolution
Nombre de désobstructions sur réseau	1	2	0	0	0	
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)	0	0	0	0	0	

Les opérations de maintenance des réseaux et branchements

Travaux d'entretien sur le réseau – Tampons						
	2024	2025	2026	2027	2028	N/N-1
Remplacement de tampons	0	0	0	0	0	0%
Mise à niveau de tampons	0	0	0	0	0	0%

L'inspection télévisée (ITV)

Cette inspection consiste à observer in situ l'aspect intérieur des collecteurs non visitables à l'aide d'une caméra motorisée qui avance le long de collecteurs.

Travaux d'entretien sur le réseau – ITV						
	2024	2025	2026	2027	2028	N/N-1
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	400	0	0	0	100%

Lieu investigué	Date de l'investigation	Distance totale investiguée
Route des Cormiers	12/06/2025	393,4 ml


Le curage

Intervention en curage préventif

Curage préventif			
	Longueur de canalisation curée	Date de curage	Rue
Canalisations	1400,00 ml	12/06/2026	Route des Cormiers Domaine des Maisons Bois Rue Bellanger La Guérinière Route des Lauriers Rue Verigneux

Intervention en curage curatif

Curage curatif			
	Nature d'intervention	Date de curage	Rue
Canalisations	Débouchage réseau	04/09/2025	Chemin les bas Jardins
	Débouchage canalisations	28/10/2025	Rue du Pieuré, Boulevard Dubois Lecordier

		BILAN DES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT									
		Curage & ITV réalisé sur le réseau d'assainissement (mètres)									
		2025		2026		2027		2028		2029	
		EU	ITV	EU	ITV	EU	ITV	EU	ITV	EU	ITV
Pontvallain		1400	393,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		1400	393,4	0	0	0	0	0	0	0	0

Curage réalisé sur le réseau d'eaux usées Pontvallain

ITV réalisé sur Pontvallain

		Débouchage & ITV sur collecteurs réalisé sur le réseau d'assainissement (nombre)									
		2025		2026		2027		2028		2029	
		EU	ITV	EU	ITV	EU	ITV	EU	ITV	EU	ITV
Pontvallain		2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		2	0	0	0	0	0	0	0	0	0

5.2. Exploitation des postes de relèvement

5.2.1. Consommation électrique

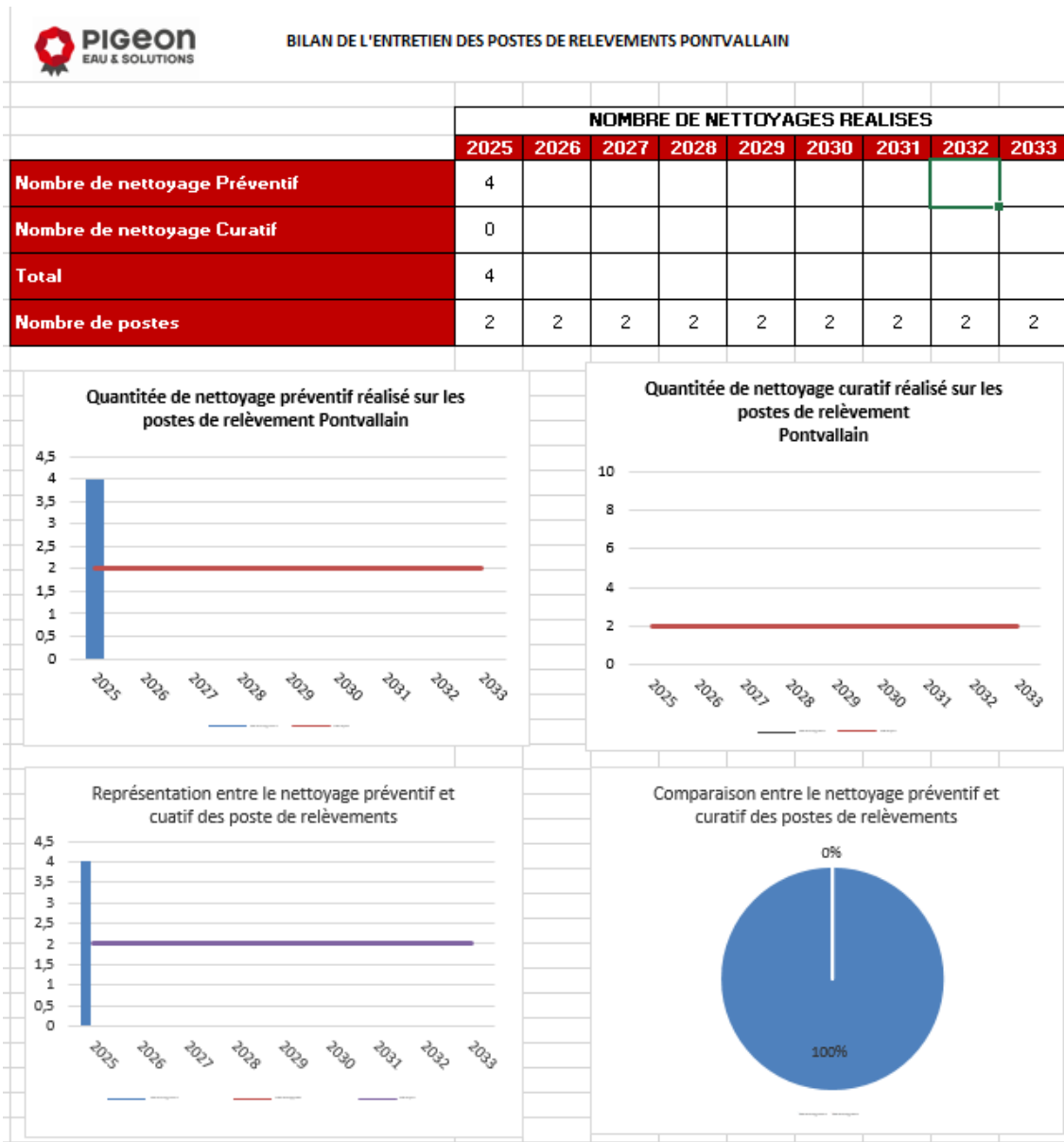
La consommation électrique des postes de relevage exploités dans le cadre du contrat est :

Consommation électrique facturée des postes de relèvement (kWh)				
Commune	Site	2024	2025	
Pontvallain	Poste de RELEVEMENT - ROUTE DE MAYET	325 kWh	445 kWh	
Pontvallain	Poste de RELEVEMENT - BOULEVARD DUBOIS	2 410 kWh	2 300 kWh	
Total		2 735 kWh	2 745 kWh	

5.2.2. Tâches d'exploitation et de maintenance

Curage et débouchage sur les postes de relèvement

Curage des postes de relèvement			
Commune	Site	Nombre de curages	Nombre de débouchages
Pontvallain	Poste de RELEVEMENT - ROUTE DE MAYET	2	0
Pontvallain	Poste de RELEVEMENT - BOULEVARD DUBOIS	2	0



Autres interventions sur les postes de relèvement

Interventions sur postes de relèvement		
Poste	Type d'intervention	Date
PR-BOULEVARD DUBOIS	Remplacement de sonde piézométrique	11/06/2025
PR-BOULEVARD DUBOIS	Remplacement du Sofrel S530	01/11/2025

Mesure de H2S

24/04/2025 Campagnes de mesures H2S sur 10 regards : Rue de la Goutelle, Résidence des Hauts Bois, Impasse de la Goutelle, Les Basses Benardières, Les Hautes Benardières, Chemin du Haut Bois, résidence du Prieuré, Boulevard Dubois le Cordier, Rue du Guesclin, Rue Saint Louis.

5.3. Exploitation du système de traitement

5.3.1. Bilan d'exploitation et conformités par station

Arrêté préfectoral

Dimensionnement

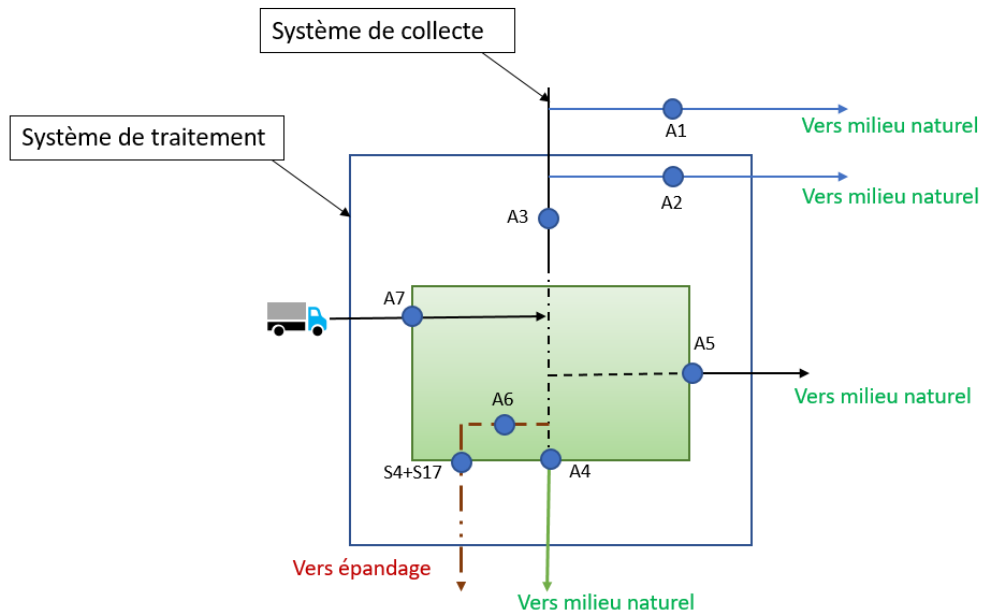
Valeurs réglementaires	
Capacité nominale DBO5	90,00 kg/j
En équivalent habitant	1500 E.H.
Débit de référence	221 m ³ /j
Nombre de bilans 24h	2 fois par an
Fréquence de curage	Adaptée à la quantité de boues

Performances attendues selon l'arrêté du 21 juillet 2025

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L)*							
Moyenne journalière par bilan	60,00	15,00	20,00	5,00	10,00		2,00
Concentration réductible en sortie (mg/L)							
Moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/l)							
Rendement minimum moyen (%)							
			50,00				

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

Fonctionnement hydraulique



A₁ : Déversoir du système de collecte

A₂ : Déversoir en-tête de station

A₃ : Entrée du système de traitement

A₄ : Sortie du système de traitement

A₅ : By-pass en cours de traitement

A₆ : Production de boues

A₇ : Apports extérieurs

S₄+S₁₇ : Extraction de boues

	Volumes (m ³)	Commentaires
Volumes by-passés en A1		
Volumes by-passés en A2		
Volumes entrés de la station A3	45 785 m ³	
Volumes traités sortie de la A4	47 611 m ³	
Volumes by-passés en A5		Sans objet
Apports extérieurs A7		Pas d'apports extérieurs
Boues évacuées S4+S17	0 m ³	

5.3.2. Exploitation des ouvrages de traitement

Pluviométrie annuelle

Pluviométrie annuelle (mm)			
	2024	2025	N/N-1 (%)
Pluviométrie (mm)	979	525	-45,0%

Charges entrantes sur le système de traitement

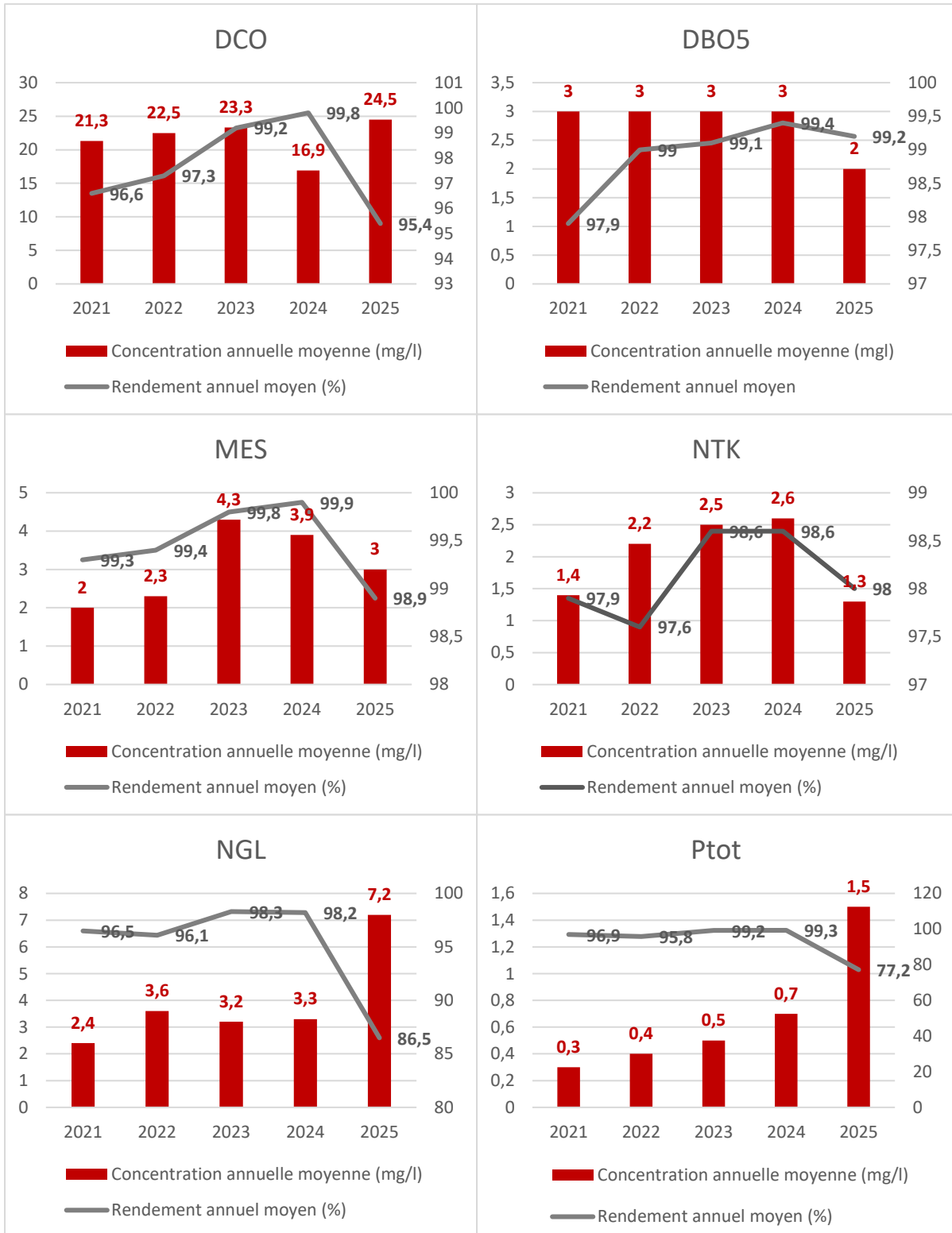
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume (m3/j)	MES (kg/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	NTK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
17/06/2025	110	26,4	80,3	37,4	9,46	9,46	0,95
10/12/2025	216	71,3	92,9	38,9	10,8	10,8	1,5

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt		Taux de conformité
	kg/j	%	kg/j	%	kg/j	%	kg/j	%	kg/j	%	kg/j	%	
31/03/2025	0,44	98%	2,64	97%	0,28	99%	0,16	98%	0,26	97%	0,06	94%	100%
12/11/2025	0,48	99%	6,21	93%	0,36	99%	0,29	97%	2,92	73%	0,62	58%	100%

Concentrations en sortie et rendements épuratoires

Ci-dessous la présentation de l'évolution de la qualité de l'eau et du rendement épuratoire obtenu :



Consommation électrique du système de traitement

Energie relevée consommée (kwh)	2021	2022	2023	2024	2025	N/N-1
Usine de dépollution	62 819	65 096	55 226	50 304	53 777	+6,90 %

Consommation de réactifs

Consommation de Chlorure Ferrique (kg)	2021	2022	2023	2024	2025	N/N-1
Usine de dépollution	12 035	11 745	5 075	7 105	1 557	-78,00%

Curage des lits plantés de roseaux et évacuation des boues

Sans objet.

Epanchage des boues

Sans objet.

Tâches d'exploitation et de maintenance

Les interventions réalisées sur la station d'épuration sont détaillées dans le tableau suivant :

Fonctionnement de la station d'épuration			
Commune	Site	Date d'intervention	Type d'intervention
Pontvallain	Station d'épuration	10/01/2025	Curage & pompage divers fosses
		28/01/2025	Remplacement de pompe de relevage, de pompe de recirculation et de la poire de niveau
		11/02/2025	Remplacement de l'agitateur du BA

5.4. Bilan de la relation client

5.4.1. Evolution du nombre de clients de l'assainissement collectif

Nombre de clients assainissement collectif						
Pontvallain	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution
	469	470	475	472	472	+0,00%

Volumes consommés						
Pontvallain	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution
Volume assujettis à l'assainissement (m ³)	57 491	38 125	41 235	40 227	39 781	-1,10%

5.4.2. Prix du service de l'assainissement

Le système tarifaire de la redevance assainissement comprend une part fixe, ainsi qu'un prix au m³ appliqué au volume d'eau consommé.

Part Délégataire	Le tarif		
Détail du prix (HT)	2024	2025	Evolution
Part fixe totale (€/abonné/an)	40,50	39,00	-3,70 %
Part variable totale (€/m³)	1,1882	1,0400	-12,47 %
Facture 120 m³	183,08	163,80	-10,53 %

Volume en cours de vérification au près du délégataire de l'eau potable

	Volume	Prix au m ³ 01/01/2026	Prix au 01/01/2025	Prix au 01/01/2026
Part délégataire				
Part fixe (€/abonné/an)			39,00	39,00
Consommation	120	1.04	124,80	124,80
Part Collectivité				
Part fixe (€/abonné/an)			36,00	36,00
Part variable (€/m³)	120	1.25	150,00	150,00
Modernisation du réseau de collecte	120		19,20	19,20
Total € H.T.	120		294,00	294,00
TVA	120		29,40	29,40
Prix TTC au m³ pour 120 m³			323,40	323,40

**Facture type 120 m³*

6. Compte de délégation

6.1. Care

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2025

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en Euros	2024	2025	Ecart en %
TOTAL	0	144 266	0
Exploitation du service	0	65 886	0
• Partie fixe			
• Partie proportionnelle			
Collectivités et autres organismes publics	0	72 686	0
• Part Collectivité			
Travaux attribués à titre exclusif		4 144	0
• Branchements	0	4 144	
Produits accessoires		1 550	0
• Autres produits accessoires		1 550	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2025

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2024	2025	Ecart en %
PRODUITS	0	144 266	0
Exploitation du service		65 886	
Collectivités et autres organismes publics		72 686	
Travaux attribués à titre exclusif		1 550	
Produits accessoires		4 144	
CHARGES	0	133 880	0
Personnel		10 046	
Energie électrique		10 373	
Produits de traitement			
Analyses		867	
Sous-traitance, matières et fournitures		8 220	
Impôts locaux et taxes			
Autres dépenses d'exploitation, dont :		17 782	
• télécommunication, postes et télégestion		10 941	
• engins et véhicules		1 669	
• informatique		2 160	
• assurance		1 813	
• locaux		1 200	
Frais de contrôle			
Ristournes et redevances contractuelles			
Contribution des services centraux et recherche		0	
Collectivités et autres organismes publics		72 686	
Charges relatives aux renouvellements		9 672	
• programme contractuel			
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel			
Charges relatives aux investissements du domaine privé			
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		4 233	
Résultat avant impôt			
RESULTAT	0	10 386	0

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

6.2. L'encaissement et le recouvrement

	2024	2025
Créances irrécouvrable (€ HT)	7 008.00 €	4 233.04 €
Taux de créances irrécouvrable (%)	4.5%	3%

La facture est établie par le délégataire d'eau potable

		Montant encaissé VEOLIA HT	Montant encaissé VEOLIA TTC	Part collectivité HT	Part collectivité TTC	Part Délégataire HT	Part Délégataire TTC
2024	1er semestre du 01/02-31/07						
	2nd semestre du 1/08-31/01/2025	16 973,27 €	18 670,59 €	8 149,54 €	8 964,49 €	8 819,85 €	9 701,84 €
2025	1er semestre du 01/02-31/07	27 020,88 €	29 722,96 €	14 722,21 €	16 194,43 €	12 298,67 €	13 528,54 €
	2nd semestre du 1/08-31/01/2026	94 581,57 €	104 039,73 €	49 814,05 €	54 795,46 €	44 767,52 €	49 244,27 €

6.3. Situations de biens et des immobilisations

6.3.1. Renouvellement

Nature des biens	Date de renouvellement	Montant H.T.
Station d'épuration		
Pompe doseuse	2025	1 038,50 € H.T.
Pompe 1 entrée STEP	2025	2 083,50 € H.T.
Pompe 2 recirculation	2025	1 295,50 € H.T.
Agitateur	2025	3 110,00 € H.T.
Batterie onduleur	2025	360,00 € H.T.
Poste de relevage – Boulevard DUBOIS		
Potence et treuil	2025	1 362,00 € H.T.
Sonde piézométrique 0-6M PARATRONIC	2025	532,00 € H.T.